

LES ÉCHOS DU CPAG

N° 127 - 1er trimestre 2024



*Pour qu'une partie de
pêche reste une
partie de plaisir*

- Actualités

- Le CPAG fête ses 50 ans avec les club de Carnon et de Diélette
- Deuxième concours de surfcasting du CPAG
- La SPL des Ports de la Manche vous informe
- Entre bilan et révision pour être prêt

Sommaire

Photo de couverture Concours de surfcasting du CPAG	p. 1	Les rédacteurs : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean LEPIGOUCHET 
Le mot du président	p. 3	
Actualités et réglementation	p. 4-5	
Côté pêche Le CPAG fête ses 50 ans avec le club de Carnon et de Dielette 14 octobre 2023 : deuxième concours de surfcasting du CPAG Surfcasting : un groupe de pêcheur tout au long de l'année	p. 6 p. 7-8 p. 9-10	
Côté communication Le CPAG et Facebook La SPL des Ports de la Manche vous informe	p. 11-13 p. 13-14	
Côté entretien Entre bilan et révision pour être prêt Comment bien entretenir un bateau à moteur ?	p. 15-16 p.16-20	Comité de rédaction : Patrick ALVES Jean-Luc BRIAULT Jean-Pierre DURAND Jean LEPIGOUCHET Impression : Imprimerie MAG'PRINT Philippe MARIE 37 bd Alsace-Lorraine 50200 Coutances Tél : 02 33 45 36 71
Nous rejoindre, se renseigner Bulletin d'adhésion	p. 21 p. 22	
À table Beignets soufflés de poisson (vieille)	p. 23	
Les prochains rendez-vous	p. 24	

Pour nous contacter, se renseigner :

CPAG : Comité des Pêcheurs Amateurs Granvillais

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Dr Paul Lavat

50400 GRANVILLE

Portable : 06 83 99 36 90

Courriel : contact@cpagranville.fr

Site Internet : www.cpagranville.fr

Nos permanences : tous les mercredis et samedis matin de 10 h à 12 h à l'adresse ci-dessus

En ce début d'année, le conseil d'administration du CPAG vous présente ses meilleurs vœux avec la santé, de nombreuses satisfactions, la réalisation de vos projets, de grands moments de partage et de convivialité...

C'est aussi l'occasion de formuler des vœux qui, nous l'espérons, trouveront leur concrétisation.

Tout d'abord, espérons que dame météo et monsieur climat seront plus cléments avec nous et, à mon avis ça ne devrait pas être trop compliqué, avec moins de dépressions et de tempêtes, moins de vent pour que nous ayons enfin le plaisir de se retrouver régulièrement au bord ou sur l'eau.

Ensuite, nous pouvons formuler le souhait d'avoir une administration plus à l'écoute, qui fait un réel effort d'information et qui ne nous considère plus comme des moins que rien tant sur nos connaissances du milieu marin, de la faune et la flore marine, des pratiques respectueuses de l'environnement et de la ressource, que sur le fait que nous ne sommes pas des ignorants, des fraudeurs ou des braconniers. Nous souhaitons tout simplement, à notre place, que notre parole soit autant écoutée que les autres et que nous ayons droit à disposer des informations qui nous concernent directement. Seul l'avenir nous dira si sur ce point nous sommes dans le rêve, l'imaginaire, l'inconcevable, l'utopie !!!

Pour notre club, après avoir reçu en août dernier la confirmation de notre reconnaissance en qualité d'association d'intérêt général, nous souhaitons poursuivre nos actions pour développer une pratique responsable de notre activité, contribuer à une meilleure connaissance de la mer, de sa faune et de sa flore, en orientant nos actions envers les jeunes, les jeunes adultes et en espérant conclure des actions de mécénat sur ce point ainsi qu'en développant nos outils de communication adaptés à ces publics.

Enfin, nous actualisons nos programmes d'ateliers tant mensuels qu'à la carte pour répondre aux besoins de nos adhérents, en développant des actions comme les concours aussi bien en bateau qu'en surfcasting pour ouvrir le champ de nos connaissances et favoriser la communication, le partage entre chacun d'entre nous mais également avec d'autres structures.

En conclusion, nous vous souhaitons une année 2024 olympique avec de très belles réussites pour vous et pour vos proches. Soyez convaincu que toute l'équipe du conseil d'administration est fortement mobilisée pour faire aboutir au mieux tous ces projets et poursuivre notre développement pour une pratique de notre loisir dans un esprit de partage, d'échange et dans le respect du milieu et la préservation de la ressource.

Le président,
Patrick ALVES

RÉGLEMENTATION

➤ **COQUES A HAUTEVILLE-SUR-MER :**

Un arrêté préfectoral a enfin été pris le 14 juin dernier (nous n'en avons eu connaissance que fin septembre, merci les AFFMAR !) pour aligner la date d'ouverture des pros avec celle des pêcheurs de loisir (suite à notre réclamation). L'ouverture s'est faite le 1^{er} décembre. Un autre arrêté préfectoral pris le 30 novembre, a interdit la pêche de nuit aux coques et aux palourdes dans le secteur d'Hauteville, arrêté pris vraisemblablement suite aux infos comme quoi des pros cachaient des sacs de coques le jour (hors quota évidemment) et revenaient les chercher la nuit.

Nous devrions avoir une réunion de concertation avec toutes les parties concernées, en janvier. La question est de savoir combien de temps le gisement tiendra.

➤ **COQUILLES ST-JACQUES :**

On a eu droit à un pataquès lors de l'ouverture de la coquille. Pour nous, selon l'arrêté pêche à pied loisir Manche, l'ouverture se fait le 1^{er} octobre. Oui mais voilà ! Les pros ont décidé de n'ouvrir que le 2 octobre et comme on sait qu'on doit s'aligner, notre ouverture a été repoussée au 2 octobre. Encore un effet néfaste de l'application de cette règle d'alignement. Le problème c'est que l'arrêté préfectoral validant la décision des pros, a été pris le 29 septembre et que les AFFMAR ont oublié et de prévenir les associations et de publier un communiqué de presse. Inutile de vous dire qu'il y a eu quelques échanges pour le moins tendus avec les AFFMAR le 2 octobre et lors de notre visite à Cherbourg du 6 novembre.

➤ **CHANGEMENT DE TAILLES :**

Nous avons de nouveau demandé à la DML la mise à jour concernant les tailles de la sole (25 cm) et du tourteau (15 cm) sur les panneaux d'information installés aux accès à la mer.

➤ **CLASSEMENT SANITAIRE :**

Comme chaque année, la commission de classement de salubrité des zones de production et de pêche à pied s'est réunie à St-Lô en septembre. Suite à cette commission, le Préfet a pris un arrêté de classement de ces zones. La modification importante concerne la zone 50-16, classée B, qui va de la cale de Lingreville à Montmartin-sur-mer **qui sera désormais ouverte toute l'année.**

Sinon Chausey reste en qualité A et le reste du littoral granvillais en B sauf la partie sud de la pointe du Roc qui est toujours interdite pour la pêche des coquillages.

➤ **COMMISSION NAUTIQUE :**

Une commission nautique réunie le 14 novembre à Bricqueville-sur-mer a donné, à l'unanimité, un avis favorable au renouvellement de la zone de mouillages du havre de la Vanlée.

➤ **BAR :**

Nous en sommes toujours au même point. Une réunion entre la FNPP (Mer et Liberté) et le Ministère s'est tenue le 8 décembre à Paris. Nous en ferons écho dans le prochain numéro.

➤ HERMELLES DANS LA BAIE

Il y a un projet de réglementation à Champeaux pour instaurer un périmètre de protection autour des bancs d'hermelles, habitat figurant sur la liste des habitats à protéger dans la directive européenne. Une consultation du public a eu lieu en décembre. À suivre.

ACTUALITÉS

➤ INSTANCE LOCALE DE CONCERTATION

Suite à la visite le 29 juin à Granville du Secrétaire d'État chargé de la mer, Hervé BERVILLE, dans le cadre du projet de **zone de protection forte**, un groupe comprenant les élus, les professionnels et les associations, s'est formé pour faire bloc à l'administration si celle-ci impose des restrictions de pêche sans avoir consulté les structures locales. Bertrand SORRE, Député, Stéphane SORRE, Président GTM et Gilles MENARD le maire de Granville, se sont montrés particulièrement incisifs vis-à-vis des autorités administratives. Les herbiers de zostères sont particulièrement dans le collimateur de l'OFB (Office Français pour la Biodiversité). Des prochaines réunions sont prévues.

➤ COMITÉ DE GESTION DE CHAUSEY

Lors de sa réunion du 22 novembre, l'OFB nous a présenté un programme d'étude qui a démarré en 2023 et qui doit durer 5 ans et qui a pour objet d'analyser les incidences de la plaisance et de la pêche de loisir sur les herbiers de zostères (encore !!). J'ai dit au cours de cette réunion qu'une photo aérienne prise en 1980 et une autre en 2023, montreraient que la surface d'herbiers s'est considérablement développée alors que pendant tout ce temps, il y avait de la pêche et de la navigation ; alors ?

Concernant la pêche à pied on a appris, selon les gardes du SyMEL que 60% des pêcheurs étaient en infraction principalement sur les outils et les tailles. (le fait d'avoir un râteau avec des dents de 7,4 cm au lieu des 7 cm est une infraction !)

Enfin concernant la pose d'une antenne de téléphonie mobile à Chausey, on repart à zéro, différentes structures n'arrivant pas à se mettre d'accord sur l'emplacement !!!!! In vraisemblable, ce feuilleton durant depuis 2016.

➤ DÉBAT PUBLIC :

Depuis le 20 novembre s'est ouvert le débat public concernant le devenir de notre façade littorale. Chacun pourra déposer ses observations et ses suggestions sur la spatialisation des activités maritimes ou sur les mesures à prendre ou ne pas prendre pour protéger la biodiversité. Il y aura aussi un volet sur l'éolien. Ci-dessous le lien pour aller sur le site dédié :

<https://www.debatpublic.fr/la-mer-en-debat/le-debat-en-normandie-et-dans-les-hauts-de-france-4678>

Divers :

- Madame Hélène VIDEAU est la nouvelle administratrice des Affaires Maritimes, cheffe du pôle affaires maritimes de Cherbourg en remplacement de Madame DUVAL-MOLINOS qui n'a pas laissé que de bons souvenirs. Nous l'avons rencontrée au titre du comité 50 pour lui exposer nos préoccupations du moment. Nous verrons si les relations avec les AFFMAR se normalisent.
- L'AG du Comité 50 s'est tenue le 25 novembre à Gréville-Hague. 80 personnes étaient présentes ainsi que les élus de la Hague dont Madame Anna PIC, députée de Cherbourg et Manuela MAHIER, Maire de La Hague.

Le CPAG fête ses 50 ans avec le club de Carnon et de Dielette

50 ans cela se fête, tout au long de l'année le CPAG a organisé des actions pour que cet anniversaire soit célébré comme il se doit. Nous ne pouvions le faire sans inviter nos amis de Carnon (Carnon Fishing Club), club avec lequel nous faisons de temps à autres des échanges. Nous avons décidé de les inviter lors de la grande marée de septembre afin de leur faire découvrir un phénomène peu présent sur leurs lieux de pêche habituels : le marnage.

C'est donc une trentaine de personnes que nous avons accueillies du jeudi 28 septembre au lundi 2 octobre.

Après une rapide présentation du programme des 3 jours à venir par le président Patrick ALVES un apéritif dinatoire est partagé avant que chacun regagne son lieu d'hébergement.

Des amis de Dielette étant présents à Granville pour la marée se sont joints à nous et nous ont aidé en prenant à leur bord quelques visiteurs. Qu'ils en soient une nouvelle fois remerciés.



Vendredi 29 septembre, coefficient 110, marée basse à 15h12, hauteur d'eau 0,90 m, tous les ingrédients pour faire une belle marée à Chasey, mais malheureusement il en manquait un : le vent. Il soufflait trop fort et nous a obligé à adapter notre programme car nous nous devons de respecter la devise de notre club « Pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir ». La décision est prise de faire une pêche sur le continent à Saint-Martin de Bréhal. Jean LEPIGOUCHET anime un petit groupe pour la pêche de la sole au râteau, Jean-Marie LEPROVOST, lui, se lance à la chasse d'étrilles et explique à ses compagnons comment saisir ces petites bêtes. Enfin un troisième groupe part à la recherche de palourdes. La mer remonte déjà, tout le monde se retrouve sur la jetée et chacun commente sa pêche miraculeuse avant de déguster tout cela sous le chapiteau dressé pour l'occasion devant le local du club.



Samedi 30, un peu de repos au programme avec le matin découverte de la route submersible des Salines où la mer envahit les prairies et se retire à une vitesse qu'il faut voir et entendre pour le croire. Nos amis restent surpris de regarder cette mer qui « coule » comme une rivière de montagne. La promenade se poursuit tout le long de la côte avec un détour par la cabane Vauban et une vue sur le Mont Saint-Michel. Certains de nos hôtes ne connaissaient pas la région et avaient du mal à comprendre où pouvait bien passer toute cette eau

Dimanche 1 octobre, beau temps, coefficient 108, marée basse à 16h38, hauteur d'eau 0,65 m, alors là plus d'hésitation tout le monde direction Chasey. Nos invités sont répartis sur plusieurs bateaux et chaque capitaine prend la direction de son coin préféré. En ce qui me concerne j'emmène mon équipage dans un endroit nommé sur toutes les cartes

« Notre coin » et, après une navigation paisible, nous jetons l'ancre et attendons que le sable monte au bateau comme nous avons pu l'entendre car il reste plus de 6 mètres d'eau sous le bateau. Une tête de roche apparaît, puis 2, puis 3, nous expliquons la règle des douzièmes et calculons l'heure à laquelle nous allons échouer. Difficile d'être cru et compris mais comme prévu nous nous posons et partons à la pêche à pied après avoir rappelé quelques consignes de sécurité. C'était l'ouverture de la coquille Saint-Jacques et la pêche a été bonne pour chaque participant. Comme à son habitude Séverine revient avec son homard qui sera grillé le soir et partagé, ainsi que toutes les prises de la journée, lors d'un repas pris en commun devant le local et préparé par notre superbe équipe d'intendance (Jean-Marie, Pat, Jean-Louis,).

Trois jours extraordinaires de partages, d'échanges, de découvertes, de convivialités, bref de plaisir ; merci à nos visiteurs pour leur bonne humeur, pour leur accent chantant, pour leur simplicité et merci à tous les bénévoles du club CPAG qui ont su organiser tout cela d'une façon remarquable.

Jean-Luc BRIAULT

14 octobre 2023 : deuxième concours de surfcasting du CPAG

Le 14 octobre est la date qui a été arrêtée pour l'organisation de notre deuxième concours de surfcasting. Pourquoi le 14 ? Nous voulions un coefficient intéressant, faire ce que nous appelons « le coup du soir » et bénéficier des dernières heures de la montante, tout cela sur un jour de week-end pour permettre la participation la plus grande. Donc le samedi 14 octobre, le coefficient est de 86, la marée basse à 14h59 et la pleine mer à 20h12, sera notre jour. L'épreuve s'est donc déroulée le 14 octobre de 16h30 à 20h30.

Fort de notre première expérience, ce deuxième concours a été organisé sur la base des concours officiels. Il s'est déroulé par équipe de deux pêcheurs, l'emplacement a été tiré au sort ; les prises de l'équipe N ont été notées sur une feuille par l'équipe N+1, chaque prise a été mesurée, notée et n'a pu être conservée que si elle était maillée. Chaque compétiteur ne pouvait avoir qu'une seule canne ; le concours a duré 4h.



Les inscriptions se sont faites sur le site du CPAG mais aussi au local lors des permanences des mercredis et samedis matin de 10 à 12h ou par courrier.

Arrivé jour J.

Après avoir balisé la plage pour accueillir la vingtaine d'équipe, chaque poste de pêche mesure 25 mètres, les organisateurs étaient prêts à 14h30 pour recevoir les premiers arrivants.

La plage de Bréville se prête parfaitement à ce type d'épreuve avec un parking à proximité, une belle étendue de sable, un paysage magnifique et une vue sur Chausey.

Côté pêche

Merci à la municipalité de Bréville qui a mis en plus à notre disposition une salle pour la remise des prix.

Les plus aguerris sont venus très tôt pour étudier l'environnement et finaliser la préparation de leur matériel.

Le tirage au sort a été effectué, chaque équipe a rejoint son poste de pêche. Le concours s'est étalé sur environ 500 mètres (20 x 25 m). Le top départ a été donné à 16h30 et toutes les cannes ont été subitement mises à l'eau malgré un vent assez soutenu. Chacun a regardé son scion en espérant le voir s'agiter mais chacun a jeté aussi un œil sur ses voisins (du moins les non habitués aux concours).

Et c'est parti pour 4 heures. De nombreux badauds, surpris de voir tant de pêcheurs alignés nous interrogent, nous ont félicité. En effet les concours et autres manifestations de ce type sur nos plages sont très rares.

Les premiers poissons arrivent, certaines équipes ont joué le rôle de secrétaire à noter, mesurer les prises de l'équipe voisine. Mais c'est à ce moment-là que l'on comprend mieux, l'efficacité du matériel, le choix des montages, la qualité des appâts, la lecture de la mer et naturellement l'expérience.

La nuit arrive après un soleil se couchant sur les îles de Chausey. Le coup du soir est prolifique. Plusieurs espèces sont sorties : bar, plie, dorade, chinchard, mullet, 20h30 a sonné la fin de ce concours et tous les participants ont été invités à rejoindre les organisateurs dans la salle à 1 km pour la remise des prix.

Toutes les équipes ont reçu un lot que nos partenaires nous ont gentiment offerts. Ils étaient trop nombreux pour être ici tous cités mais qu'ils en soient très vivement remerciés.

La remise des prix s'est terminée par un petit casse-croûte qui a été un moment d'échanges, de conseils, de partages d'astuces dans une ambiance chaleureuse. Tous les participants étaient ravis et désireux de revenir pour la troisième édition. Nous y travaillons déjà



Jean-Luc BRIAULT

Surfcasting : un groupe de pêcheur tout au long de l'année

Suite à l'expérimentation menée en 2023 et de son succès, nous avons décidé la mise en place d'un groupe de surfcasting ouvert aux adhérents du CPAG qui aura pour objectifs de progresser dans les différents aspects de sa pratique par des rendez-vous réguliers pour aborder et échanger sur les différents éléments qui le composent.

Ce groupe comprend une vingtaine de personnes et s'est réuni pour la première fois le 2 décembre avec pour thèmes :

- la connaissance du milieu marin en vue de la pratique du surfcasting, à savoir le phénomène de la formation des vagues, la connaissance des courants, le relief des zones de pêche, la nature des fonds, la marée (pleine mer, basse mer, l'étale et la renverse), la hauteur d'eau, la tenue de la ligne en action de pêche, les sons et les vibrations de la ligne et leurs incidences sur le comportement des poissons,
- le pêcheur avec l'organisation de son poste de pêche pour disposer au mieux de tout son matériel prêt à pêcher.

Nous avons également invité David DEMORIEUX, plus connu sous le pseudo de Rusty ARBIZON sur Facebook, le tout récent champion de Normandie de surfcasting qui réside dans notre région et que nous rencontrons régulièrement sur l'estran. Il représentera le club de surfcasting de Caen et la région normande lors des prochains championnats de France de surfcasting, compétition qui regroupe chaque année 300 pêcheurs.



Côté pêche

Ce cycle de surfcasting se déroulera autour de sessions théoriques sur les différentes composantes de cette discipline comme le matériel (canne, moulinet, fil, les montages, les hameçons, les plombs, les zones de pêche, l'organisation d'une sortie de pêche, les différentes espèces présentes, la tenue d'un carnet de pêche, les appâts ...). Des sessions seront consacrées au montage des lignes et des sessions de pêche en groupe sur l'estran et d'autres seront destinées à l'entraînement au lancer qui se dérouleront sur la plage.

Enfin, les membres du groupe participeront au prochain concours de surfcasting qui se déroulera à l'automne prochain, par équipe de deux pêcheurs à Bréville sur mer. La date restera à fixer dès que le calendrier officiel des compétitions nationales de surfcasting sera publié.

Pour conclure, l'expérimentation faite en 2023 a permis à chacun de progresser dans son approche de cette pratique, de prendre régulièrement du poisson, de faire des sorties en groupe ce qui génère bien sûr de la convivialité, du dialogue, de l'échange, une envie de progresser, de la curiosité. Si l'intérêt de la participation à ce groupe est démontré dès le début, la participation au dernier concours de surfcasting a été comme la cerise sur un gâteau en ce sens que chaque participant a beaucoup regardé, échangé au point que chacun a revu ses montages dès la semaine suivante.

Une belle expérience pour notre club.

Patrick ALVES

	<u>Vêtements logotés</u> Toutes les tailles des nouveaux vêtements logotés sont disponibles au bureau du port pour essayer et faciliter votre choix. N'hésitez plus et venez nous voir pendant les permanences des mercredis et samedis matin. Nous vous proposons aussi les nouveaux drapeau et porte-clé.	
---	--	---

Le CPAG et facebook

Il est difficile aujourd'hui d'ignorer les réseaux sociaux pour communiquer sur son activité. Le CPAG a décidé à l'occasion de son cinquantième anniversaire de se lancer en choisissant « Facebook » et de créer une page puis un groupe. L'objectif est d'une part d'utiliser un moyen de communication simple, rapide, interactif et d'autre part de s'ouvrir à toute la communauté des pêcheurs de loisir, notamment les jeunes et actifs.

Mais, me direz vous, quelle est la différence entre une page et un groupe FB ?

Imaginez une page Facebook un petit peu comme une vitrine. Cela offre la possibilité aux artistes, aux associations, aux marques, aux entreprises... de communiquer auprès de leurs fans, de leurs clients, de leurs adhérents, voire de leurs prospects. Tout ce qui est publié sur la page **pourra être vu par tous les utilisateurs et non utilisateurs de Facebook qui recherchent CPAG sur Google par exemple**. Une page est donc toujours publique. Les internautes pourront ensuite aimer ou suivre la page pour voir nos nouvelles publications sur leur fil d'actualités si naturellement ils ont créé leur propre compte sur FB. Les publications seront publiées sous le nom de la page : Cpag. Le lien de la page est le suivant : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100085022028482>

Cependant, les interactions sont souvent limitées sur une page Facebook. Il est difficile d'engager une conversation, de créer des sujets de discussions... comme expliqué plus haut, une page est une vitrine.

Alors comme nous voulons entrer plus en contact avec les pêcheurs de loisir, pour notamment échanger, nous avons créé un **groupe Facebook**. Si une page Facebook est comme une vitrine, un [groupe Facebook](#) est comme *l'intérieur d'un café très convivial*. C'est un endroit où nous pouvons échanger facilement avec un groupe de personnes autour de sujets divers en respectant toutefois quelques règles. Seules les personnes membres du groupe peuvent accéder et interagir avec nos publications au sein de notre **groupe**. L'objectif du groupe est de créer de vrais liens avec nos adhérents et tout autre passionné de pêche de loisir. Le groupe est ouvert à tout public mais pour y contribuer il faut y avoir été accepté par les administrateurs afin d'éviter tous dérapages.

Notre groupe a été créé le 31 août 2022 et comporte à ce jour 374 membres. Après quelques mois d'essai, le groupe se développe gentiment et les interactions deviennent de plus en plus nombreuses et intéressantes. Toutefois afin de garder l'esprit qui nous anime, il y a quelques règles à respecter pour publier dans notre groupe. En voici les principales :

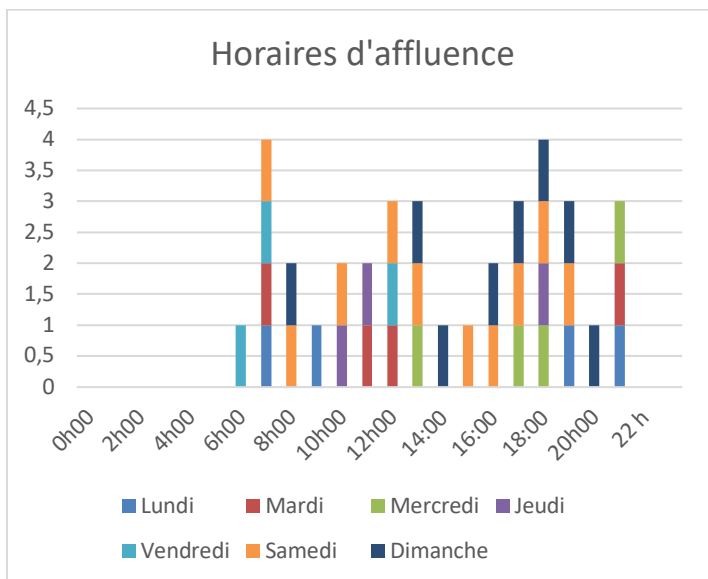
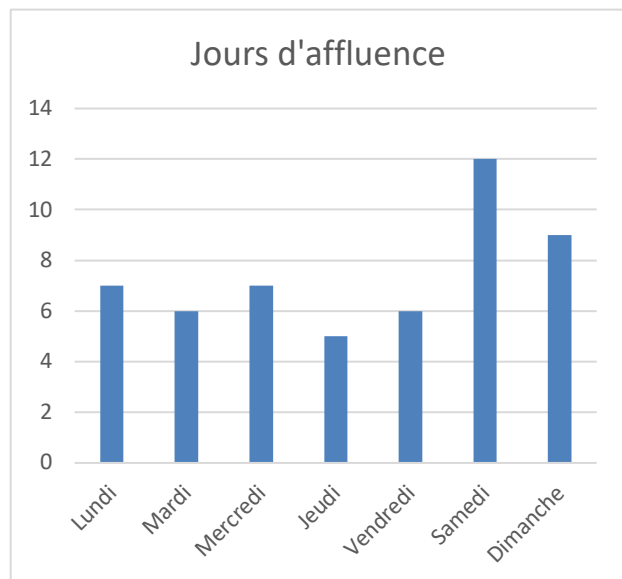
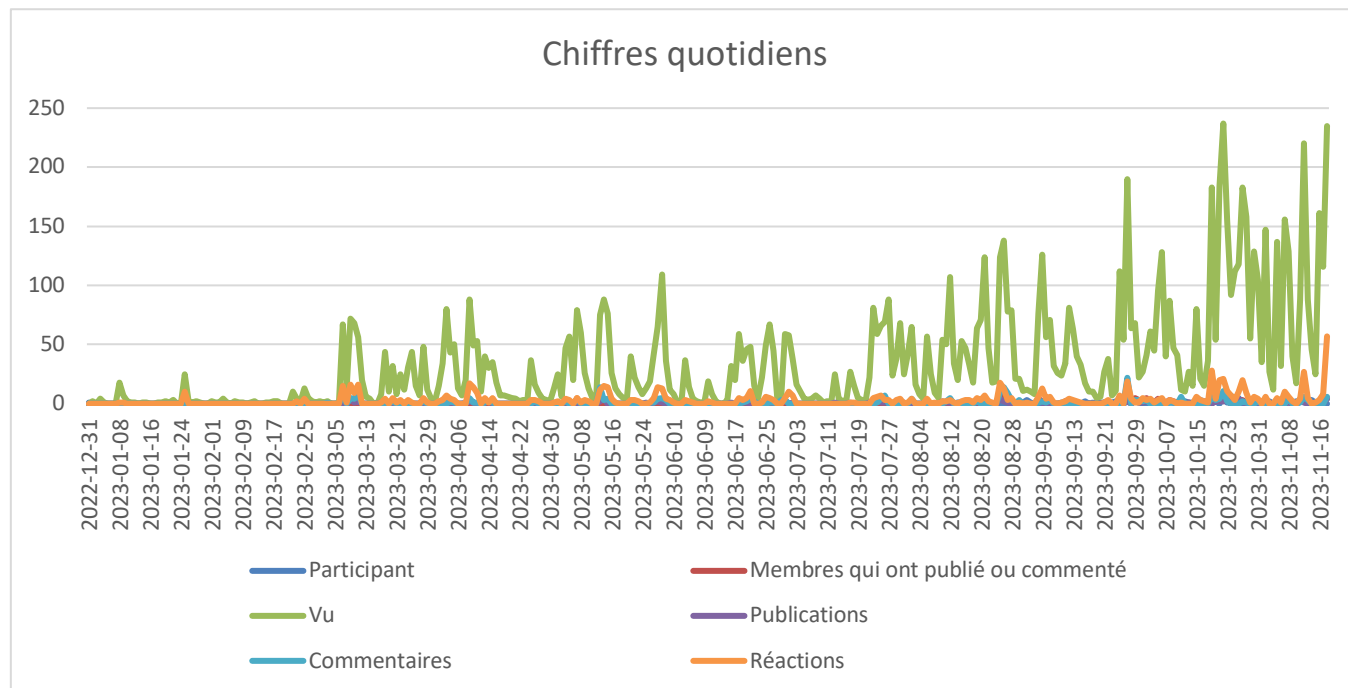
- Pas de discours haineux, ni de harcèlement, tout le monde doit se sentir en sécurité. Le harcèlement sous toutes ses formes est interdit et les commentaires dégradants qui portent sur l'origine ethnique, la religion, la culture, l'orientation sexuelle, le genre ou l'identité sexuelle ne sont pas tolérés.
- Amabilité et courtoisie sont de rigueur afin de créer un environnement chaleureux, c'est notre responsabilité à tous. Traitons tout le monde avec respect. Il est normal d'avoir des débats constructifs, mais il est essentiel de rester aimable.

Côté communication

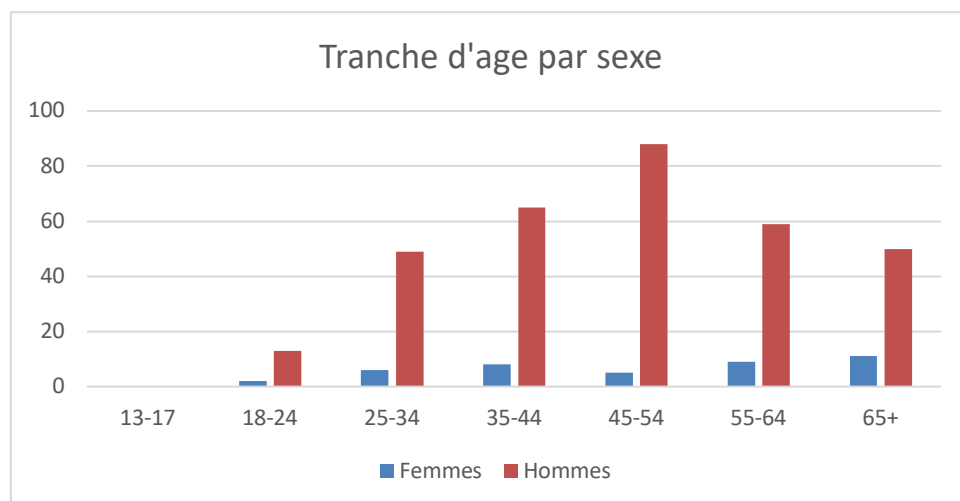
Tout membre du groupe qui ne respectera pas ces deux règles sera exclu par les administrateurs. Le groupe s'appelle : Comité des pêcheurs amateurs de Granville et le lien est le suivant :

<https://www.facebook.com/groups/647189063496460>

Voici quelques éléments chiffrés qui nous permettent d'analyser l'impact de notre communication. Le graphique ci-dessous montre bien la montée en charge progressive de l'intérêt porté à nos publications. Elles ont été vues 13 462 fois.



Le groupe serait plutôt regarder le week-end et dans l'après-midi.



Il est intéressant d'observer que les principales tranches d'âge sont de 35 à 54 ans ce qui répond à notre objectif de s'adresser aussi aux plus jeunes et actifs.

La SPL des Ports de la Manche vous informe

La SPL des Ports de la Manche Granville aura dès ce numéro un canal de communication privilégié avec vous grâce à cette page que le CPAG met à notre disposition. Ainsi, nous vous transmettons toutes les informations utiles à la vie du port de plaisance.

L'année 2023 fût marquée par les 50 ans du C.P.A.G, je profite donc de ce cap symbolique pour souhaiter au CPAG une longue vie à l'association pour continuer à transmettre auprès des passionné(e)s l'art de la pêche amateur et qu'elle poursuive son œuvre dans le souci des techniques de pêche respectueuse de l'environnement, de la préservation du milieu aquatique, de la connaissance du milieu marin, de l'esprit d'entraide et de convivialité. Des valeurs que la SPL des Ports de la Manche Granville est fière de soutenir.

Au nom de la SPL des Ports de la Manche Granville, je souhaite à toutes et tous les membres du CPAG ainsi qu'à leur proche une excellente année 2024.

Lysandre LEMAIGRE – Directeur du port de Granville



Campagne de dragage 2023-2024

L'accumulation naturelle des sédiments dans le port de plaisance entraîne une entrave à la navigation et au bon fonctionnement des installations. Une campagne de dragage a donc débuté en octobre et prendra fin courant avril 2024.

Le montage de la colonne de dragage (tuyaux mit bout à bout jusqu'au point de rejet) a été réalisé lors des dernières grandes marées par l'équipe technique du port de Hérél. Chantier impressionnant, qui engage sur l'estran des tractopelles pour le montage de la conduite. Le rejet des boues de dragage est scrupuleusement suivi et contrôlé par Arrêté Préfectoral.

Pendant la campagne de dragage, des informations seront communiquées auprès des usagers du port sur l'avancement de la drague dans le bassin. Si vous prévoyez des navigations ou une maintenance à terre, n'hésitez pas à solliciter les agents du bureau du port qui vous donneront une place provisoire.

Lors de vos manœuvres dans le bassin, maintenez une veille attentive, et restez extrêmement vigilant au moment du passage sur le siphon, le tirant d'eau admissible est abaissé à 2.10 mètres quelle que soit l'heure de la marée.

Station Carburant

Une nouvelle station carburant a été installée au mois d'octobre : ce sont maintenant 3 postes (3 super 98 et 3 GO) qui sont d'ores et déjà opérationnels et qui permettront de réduire le temps d'attente pendant les périodes de fortes affluences.



Aire d'échouage

Nous vous faisons part en début d'année 2023 de l'interdiction d'utiliser l'aire d'échouage pour vos carénages dans un souci de préservation du milieu aquatique et du respect de l'article L.216-6 du code de l'environnement. De plus selon le rapport d'expertise que notre service a reçu sur l'état de la structure, il apparaît trop risqué pour votre intégrité et celle de vos bateaux de continuer à utiliser le mur d'échouage en raison d'un risque d'accident trop important.

Pour ces deux raisons, nous vous informons que **l'accès à l'aire d'échouage est strictement interdit selon l'arrêté de police portuaire n° 2023-APN-028.**

Pour autant, dans le cadre de la restauration et de la modernisation des infrastructures portuaires, des études sont menées pour la remise en état de cette zone en cohérence avec les réglementations environnementales et des normes de sécurité. Pour votre information, nous avons créé un nouveau service manutention qui vous permet d'effectuer un aller/retour sur le terre-plein technique en 24h00 au tarif de deux prestations pour le prix d'une.

Entre bilan et révision pour être prêt

La période qui vient est pour un grand nombre d'entre nous plutôt tranquille du point de vue des sorties de pêche. Chacun devrait mettre à profit ce moment pour faire le bilan de la saison écoulée et pour réviser le bateau, le matériel, les montages, ...

➤ **Faire le bilan de la saison**

Si vous tenez un carnet de pêche, un livre de bord, il vous sera aisé de les relire et de tirer quelques enseignements comme :

- Combien de sortie et à quelle saison ;
- Quels types de pêches, sur quelles zones et avec quels résultats.

Quels enseignements en tirer pour améliorer votre pratique pour la saison à venir, ce qui implique certainement de revoir des montages, de tester de nouvelles zones de pêche, de changer vos horaires de pêche par rapport au moment de la marée, en fonction des espèces recherchées.

Bref de quoi bien vous occuper au coin du feu.

➤ **Faire la révision du bateau**

C'est bien sûr s'occuper du carénage, de l'aménagement intérieur, des éléments extérieurs (mouillage, taud, porte-cannes, amarres ...), mais aussi de faire un point complet des éléments de sécurité en prenant un soin particulier à vérifier les dates de péremption (gilets, radeau, fusées, ...), également de la trousse à pharmacie.

➤ **Entretenir le matériel de pêche**

Le matériel de pêche nécessite un minimum d'entretien du fait de son exposition au milieu salin et de l'effet de la corrosion sur la canne (talon, blanck, anneaux ...), le moulinet, le fil, les montages, les hameçons, les jiggs ...

Le maître mot de la lutte contre la corrosion est le rinçage avec brosse et savon, le séchage et pour certain le graissage ou le passage à la bombe de silicone (si possible alimentaire) sur le fil du moulinet pour assurer une protection du fil.

Concernant ce dernier, il est recommandé de procéder au retournement du fil ou de la tresse pour une meilleure durabilité.

Pour compléter cette partie, il ne faut pas oublier de rincer les fermetures « éclair » en les faisant tremper dans une eau tiède pour bien dissoudre le sel accumulé au cours de la saison passée, de les sécher et de les enduire avec de la vaseline par exemple pour pouvoir les actionner sans aucun problème.

La boîte de pêche sera totalement vidée et nettoyée, les différentes boîtes la composant subiront le même sort.

Ce sera également l'occasion de faire l'inventaire du matériel (nylon, fluorocarbène, agrafes, émerillons, rollings, hameçons, plombs, jiggs, leurres souples, leurres durs, mitraillettes, ...)

Il est nécessaire de vérifier chaque montage pour savoir s'il peut encore servir durant la nouvelle saison, mais aussi par rapport au bilan que vous avez dressé de votre saison,

des nouveaux besoins ou des adaptations à réaliser.

Toutes ces vérifications faites, cet entretien terminé, il ne vous reste plus qu'à préparer votre matériel, à organiser votre boîte de pêche et à préparer tous les montages dont vous aurez besoin au cours de la nouvelle saison et de bien les identifier.

Cette démarche ne vous exonère pas de faire des vérifications tout au long de la saison pour garder tout votre matériel et parfait état de fonctionnement.

Patrick ALVES

Comment bien entretenir un bateau à moteur ? (Source la Maif et Boatngo)

L'entretien d'un bateau est une question de régularité et de rigueur. La préparation passe par l'hivernage du bateau aux petites réparations en cours de saison jusqu'au réarmement du bateau, au printemps. Un entretien régulier permet d'éviter les grosses surprises, avant la remise à l'eau du bateau ou, pire, les accidents en mer. Bien entretenir son bateau est donc une question de sécurité plus de conservation de son bien. L'absence de contrôle technique ne doit pas enlever ce bon sens.

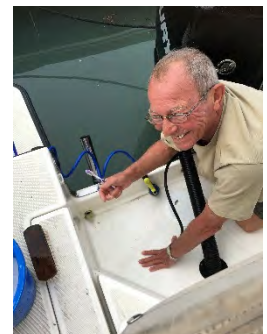
Les bateaux à moteur de plaisance sont des embarcations construites avec des matériaux variés, plastiques, composites ou fibres naturelles. Aujourd'hui, il y a une flotte importante de pneumatiques semi-rigides dotées de moteurs hors bords, et des vedettes plus ou moins grandes équipées également de moteurs hors-bord ou in-bord. Au fil du temps, votre bateau peut se dégrader. On peut alors constater des tâches ou pointes de rouille, la coque qui jaunit, l'apparition de traînées noires, de moisissures. Afin de le conserver ou de lui redonner un bel aspect, il est conseillé de l'entretenir le plus régulièrement possible. Le moteur, qui est le seul moyen de propulsion, est l'élément majeur du bateau. C'est la partie la plus sensible du navire qu'il faut entretenir régulièrement avec un grand intérêt afin de veiller à ce qu'il ne tombe pas en panne.

L'entretien d'un bateau peut être confié à un professionnel. Pour les plaisanciers les plus consciencieux, il est possible de faire l'entretien soi-même dans la limite de ses compétences. Au moindre doute, il est préférable de confier cette mission à un professionnel qui pourra être un gage de sécurité et de garantie.

➤ **Avant la navigation**

Il est recommandé d'utiliser un nettoyeur adapté à la situation. Certains produits vont servir pour nettoyer la coque, la carène, le pont et d'autres produits pour enlever la rouille et les tâches.

Une coque de bateau qui est en contact avec l'eau de mer va finir par jaunir et laisser des traces de salissures au niveau de la flottaison. Les aciers inoxydables auront tendance à rouiller au fil du temps même pour ceux de bonne qualité, il est conseillé d'utiliser un produit antirouille en évitant de laisser agir trop longtemps. 1 à 2 minutes maximum suivi d'un rinçage à l'eau douce. Les boudins des pneumatiques ou semi-rigides et les défenses (pare battages) vont se dégrader et devenir poreux avec l'accumulation du sel et du sable. Enfin, les UV du soleil auront raison des plexiglas, des tissus, des coutures et des vinyles.



Pour diminuer ces effets, il est conseillé, après chaque sortie en mer, de bien rincer son bateau à l'eau douce : la coque, le pont, les boudins, les défenses, l'acier et d'essuyer les coussins avec un chiffon propre et humide. Ainsi, vous enlèverez tous dépôts sur votre bateau.

Une fois par an, il est recommandé d'appliquer un polish sur la coque de votre bateau pour la faire briller et la protéger.



Pour les pneumatiques ou semi-rigides, il convient d'appliquer un nettoyant respectueux de l'environnement qui permettra de protéger la surface par la formation d'un voile protecteur. Sur les zips (fermeture éclair), vous pouvez utiliser de la vaseline pour garantir un fonctionnement dans la durée.

Pour les bateaux qui restent à flot, et pour éviter que les œuvres vives se couvrent de salissures, il est conseillé d'appliquer un antifouling tous les ans afin de garantir une

meilleure pénétration dans l'eau.

Un moteur (in-bord ou hors-bord) est constitué de nombreux organes dont 3 principaux circuits pour permettre un fonctionnement optimal :

- le circuit d'huile ;
- le circuit d'eau ;
- le circuit de gasoil ou essence.

Le niveau d'huile doit être vérifié régulièrement et la vidange effectuée aux intervalles conseillés par le constructeur et au minimum, une fois par an. La quantité d'huile doit être celle indiquée par le constructeur. Ne jamais en mettre plus. Le filtre à huile doit être changé à chaque vidange.

Pour l'inverseur des moteurs in-bord, on peut devant la faible quantité d'huile le faire tous les ans. Attention, dans certains inverseurs on met de l'huile moteur, dans d'autres de l'huile spécifique type ATF.

Sur les moteurs à refroidissement indirect, il faut contrôler le niveau du liquide de refroidissement et faire vérifier tous les 2 ans l'échangeur.

Les moteurs de refroidissement direct et les moteurs hors-bord sont plus sensibles à l'échauffement. C'est l'eau de mer qui refroidit l'ensemble du moteur. Ils peuvent monter plus facilement en température. Pour éviter d'en arriver là, vérifier régulièrement à l'échappement que l'eau sorte correctement.

Le circuit de carburant est l'un des points le plus sensible. La quantité du carburant peut être différente suivant l'endroit où l'on fait le plein. Il est impératif d'avoir un préfiltre décanteur et un filtre sur le moteur. Il est important de vérifier régulièrement qu'il n'y a pas d'eau dans le décanteur et de changer le filtre à carburant à chaque vidange.

Pour l'hivernage des moteurs in-bord, il faut mettre du liquide de refroidissement dans le circuit d'eau. On ferme l'arrivée d'eau de mer et on verse ce liquide dans le filtre à eau de mer. Lorsqu'il sort à l'échappement, on arrête le moteur. Pour éviter de polluer l'eau avec ce liquide (glycol), il est recommandé de mettre un récipient en sortie d'échappement.

Avant le démarrage d'un moteur in-bord ou hors-bord à froid, il faut vérifier :

Côté entretien

- l'état général du moteur ;
- le niveau de carburant ;
- les niveaux d'huile ;
- la charge des batteries ;
- le filtre à eau et le niveau de liquide de refroidissement uniquement sur un moteur in-bord.

En navigation sur les moteurs, il faut vérifier :

- les températures d'huile si possible ;
- que l'eau de mer sort par l'échappement ;
- la charge des batteries ;
- les températures de liquide de refroidissement sur les moteurs in-bord.

Utiliser le régime de croisière le plus souvent possible dès que le moteur a atteint sa température de fonctionnement optimal.

➤ **Après la navigation** sur les moteurs hors-bord, il faut :

- rincer votre moteur de manière globale (sans enlever le capot) ;
- à l'aide d'un kit rinçage ou en immergeant l'embase dans de l'eau douce, faire tourner le moteur. Pendant que le circuit du moteur se nettoie, il faut veiller au bon fonctionnement de la pompe à eau en vérifiant que l'eau circule bien. L'eau doit couler en abondance, régulièrement et doit être froide ou tiède mais pas plus. Si l'eau est chaude et que le débit est insuffisant, il faut couper le moteur pour éviter de l'endommager ;
- enlever le capot du moteur et vérifier qu'il n'y a pas de fuite d'eau ou de carburant. Vous pouvez utiliser un produit lubrifiant pour un meilleur entretien de type WD40.

Nous pouvons à présent entrer en détail concernant les différentes opérations à réaliser pour assurer le bon hivernage de votre bateau, extérieur comme intérieur.

➤ **L'hivernage extérieur de votre bateau**

- Nettoyage du pont, des coffres, du fond de cale, de la balle à mouillage... Profitez-en aussi pour vérifier l'étanchéité des joints ;
- Graissage/lubrification des serrures, poupée de guindeau, vannes, taquets et autres parties métalliques ;
- Polissage des inox à l'aide d'une pâte adaptée ;
- Nettoyage, séchage et entreposage de la sellerie extérieure, des tauds, du bimini dans un endroit sans humidité ;
- Vérification du matériel de sécurité ;
- Mise en place de bâches de protection.



Pour tous les propriétaires de bateaux habitables, l'hivernage de l'espace intérieur est essentiel pour ne pas avoir de mauvaises surprises après les mois d'hivernage comme des moisissures causées par l'humidité, par exemple.

➤ L'hivernage intérieur de votre bateau

- Vidange des réservoirs d'eaux grises, noires et douces dans les zones réservées à cet effet ;
- Vérification de l'étanchéité des hublots ;
- Mise en sécurité des batteries, débranchement des cosses pour les graisser, recharge des batteries tous les 2/3 mois pour éviter toute dégradation ;
- Aération de l'habitacle puis disposition d'absorbants d'humidité (remplacer régulièrement les galets) ;
- Hivernage des WC ;
- Protection des circuits électriques ;
- Mise en sécurité des arrivées d'eau.

L'ensemble de ces opérations est essentiel pour que votre bateau ne subisse pas les durs mois d'hiver, garde son bon état général et soit en sécurité. Ces missions peuvent être réalisées sans grande difficulté par le propriétaire ou bien déléguées à un professionnel compétent.

➤ Hivernage moteur

L'hivernage de votre ou de vos moteurs est indispensable pour éviter toute dégradation prématurée. En effet, que votre équipement soit un moteur hors-bord, 2 temps, 4 temps, inboard, diesel ou essence, l'arrêt de son utilisation durant plus de trois mois consécutifs nécessite son hivernage. L'objectif est de réaliser un entretien léger des pièces à changer et éviter que le sel de l'eau de mer ne se cristallise et entraîne une dégradation du corps moteur par le circuit de refroidissement.

Ces opérations peuvent être effectuées par le plaisancier mais l'expertise d'un professionnel mécanicien est vivement recommandée. En effet, l'œil avisé d'un expert permettra de réaliser en simultané un diagnostic qui pourrait déceler toute anomalie pouvant aggraver l'état de votre moteur sans réparation adéquate.

Comment hiverner un moteur hors-bord ?



- Faire tourner le moteur entre 30 minutes et une heure à l'eau douce pour rincer le circuit de refroidissement. En général, une bassine est utilisée mais il est préférable d'utiliser des oreilles de rinçage pour ne pas avoir un circuit d'eau fermé ;
- Couper l'arrivée d'essence et laisser tourner le moteur jusqu'à son arrêt complet pour vider le carburant ;
- Vidanger et remplacer l'huile d'embase ;
- Vidanger l'huile moteur, changer le filtre à huile et vérifier la courroie de distribution (moteur 4 temps) ;
- Insérer un produit stabilisant dans l'essence pour éviter toute condensation et/ou humidité ;

Côté entretien

- Changer l'anode de presse si besoin ;
- Graisser le bloc-moteur et l'hélice pour éviter la corrosion.

Comment hiverner un moteur in-bord ?

- Remplir votre réservoir à carburant pour éviter tout effet de condensation, d'humidité et que l'eau se mélange avec votre carburant. Cela pourrait entraîner des complications moteur graves ;
- Ajouter un stabilisateur de carburant ;
- Faire monter en température le moteur ;
- Rincer le circuit d'eau de mer à l'aide d'un tuyau d'eau douce ;
- Remplir le filtre à eau de liquide de refroidissement ;
- Ajouter l'antigel au moteur ;
- Vidanger l'huile moteur ;
- Changer les filtres à huile et carburant ;
- Lubrifier les tringleries.



Vous connaissez à présent les différentes étapes pour hiverner au mieux votre bateau et votre moteur pour que les rudes mois d'hiver n'impactent pas leur bon état. Vous avez le choix à présent de réaliser vous-même les opérations citées ci-dessus ou faire appel à un professionnel qualifié pour faire réaliser ces prestations techniques.

Il est important de retenir qu'un bateau qui est entretenu régulièrement, et accompagné correctement par un professionnel spécialisé, est un bateau qui verra son espérance de vie prolongée. Il coûtera moins cher et vous permettra de mieux profiter de vos belles journées en mer et pour qu'une partie de pêche reste une partie de plaisir.

Jean-Luc BRIAULT



Créé le 16 décembre 1973, le **CPAG** a pour objet la pratique de la pêche à pied, du bord et en bateau, d'assurer la pérennité des espèces, protéger l'écosystème aquatique, la protection de la nature, la défense de l'environnement, la détection des pollutions.

Le **CPAG** compte 400 membres adhérents, plus de 60 partenaires.
Il est membre de la FNPP (Fédération Nationale de la Plaisance et des Pêches en mer).

Le **CPAG** organise chaque année 9 ateliers pêche en général le dernier vendredi de chaque mois de janvier à juin et de septembre à novembre sur les thèmes :

La sécurité en mer, la pêche du lieu, de la dorade, du bar, la pêche à pied, les pêches d'été, la pêche aux engins, le surfcasting, connaître Chausey et les Minquiers, les nœuds marins et le matelotage, les nœuds de pêche, Le phénomène des marées, la météorologie, l'entretien et l'hivernage du matériel et du bateau, la cuisine de la mer.
Il accompagne, en fonction des conditions météorologiques, des sorties pêche pour la mise en œuvre des thèmes des ateliers pêche.

Il publie pour ses adhérents et ses partenaires une revue trimestrielle « **Les ÉCHOS du CPAG** », éditée à 650 exemplaires chaque trimestre et ce depuis le 1^{er} trimestre 1992.

En complément des ateliers pêche, il confectionne et distribue des « **Guides techniques** » : mémento sur les méthodes de pêche, les nœuds marins et de pêche, la sécurité en mer et les premiers secours, la cuisine de la mer ...

Il réalise chaque année un « **Annuaire des marées** » édité à 8000 exemplaires accompagné de calendriers.

Il assure chaque mercredi matin et chaque samedi matin une permanence sur le port de 10 h à 12 h.

Il dispose d'un mouillage dans le Sound de Chausey et dans l'avant-port.

Il organise avec l'APH des formations pour les permis bateau et le certificat de radiophonie restreinte.

Il organise un concours de surfcasting ainsi qu'avec l'APH et le Yacht Club de Granville, en partenariat avec le port de Hérel, un concours de pêche (le Challenge du Loup).

Il aide d'autres clubs pour assurer la sécurité de sorties en mer.

Il est un des organisateurs de la fête des voisins de pontons avec l'APH, le Yacht Club de Granville et le port de Granville, ...

Les membres du conseil d'administration participent à de nombreuses réunions en lien avec l'objet du club à savoir comités de gestion et de suivi, Natura 2000, Comité 50, conseil portuaire, qualité des eaux, etc.

N'hésitez pas à faire adhérer votre entourage !



Nouvelle adhésion ☐

Renouvellement d'adhésion ☐

Adhésion du 1^{er} octobre 2023 au 30 septembre 2024

Civilité : M. ☐ Mme ☐

Nom : Prénom :

Date de naissance (JJ/MM/AAAA) :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone : fixe mobile :

Courriel :@.....

Je souhaite recevoir Les ÉCHOS en version papier ☐ , en version numérique ☐

Rayer ci-dessous les mentions inutiles ou compléter

Je possède : un bateau : OUI / NON un kayak : OUI / NON

Immatriculation : Nom :

Si oui : dans le port de Hérel (place n°) / sur remorque / en port à sec

Mise à l'eau : cale de Hérel / Autre cale :

Sur liste d'attente du port de Hérel : OUI / NON si oui, depuis le

Je pratique :

La pêche en bateau	OUI / NON
La pêche au thon	OUI / NON
La pêche en kayak	OUI / NON
La pêche du bord (surfcasting, pêche à rôder, digues)	OUI / NON
La pêche à pied	OUI / NON

Cotisation au CPAG	OUI/NON	24 €
Cotisation jeune (-18 ans)	OUI/NON	10 €
Cotisation FNPP	OUI/NON	16 €
Frais d'envoi par courrier	OUI/NON	4 €
Total de mon règlement		

Bulletin à retourner rempli et accompagné du règlement (chèque à l'ordre du CPAG) à l'adresse suivante :

CPAG

Bureau du port de plaisance de Hérel

Promenade du Docteur Paul LAVAT

50400 GRANVILLE

Date :

Signature :

.....**cadre réservé au CPAG**.....
N° de carte CPAG : N° FNPP :
Règlement : chèque ☐ espèces ☐ Enregistrée le

Beignets soufflés de poisson (vieille)

Recette de Jean-Marie LEPROVOST	Recette pour 6 personnes Temps de préparation : 30 minutes Temps de cuisson : 10 minutes
Ingrédients	250 g de filet de vieille épluché 30 g de farine 2 décilitres de lait entier 1 bonne cuillère d'huile d'olive 1 jaune d'œuf 2 blancs d'œuf 1 cuillère à soupe de ciboulette 1 gousse d'ail pressée Sel, poivre, épices au choix
Recette	Mettre le poisson dans l'eau froide sur le feu et égoutter le, dès l'ébullition déclarée ; Mixer les filets en pâte fine où ne se discerne plus un seul morceau ; Recueillir cette pâte dans une terrine. La travailler avec l'huile, la farine tamisée versée en pluie, le jaune d'œuf et le lait, le tout successivement ajouté ; Terminer avec la ciboulette, le sel, le poivre et l'ail ; Seulement au moment de frire les beignets, mélanger les blancs d'œuf battus en neige à la pâte ; Cuire les beignets de la grosseur d'un petit œuf pris sur une cuillère à soupe dans un grand bain d'huile de friture modérément chaude (145 °C) pendant 8 à 10 min. Les égoutter sur un papier absorbant et servir chaud. Déguster.

Les prochains rendez-vous

Les rendez-vous 2024

Les ateliers mensuels

26 janvier 2024	Connaître Chausey et les Minquiers
23 février 2024	La pêche du lieu
29 mars 2024	La pêche à soutenir
26 avril 2024	La pêche de la dorade
31 mai 2024	La pêche du bar
28 juin 2024	Les pêches du bord (surfcasting et pêche à rôder)
27 septembre 2024	Organiser une sortie de pêche
25 octobre 2024	La récolte, la préparation et la conservation des appâts
29 novembre 2024	La cuisine de la mer

Les ateliers « pratique »

Ces ateliers, qui permettent la mise en pratique des thèmes abordés lors des ateliers mensuels, se font par groupe de 8 personnes maximum et à l'initiative des adhérents. Les demandes et les inscriptions se font au local de permanences ou par messagerie.

Les thèmes des ateliers « pratique »
Atelier : les nœuds de pêche
Atelier : Les lancers (en extérieur)
Atelier : Les montages bar, dorade, lieu ... en bateau ou du bord

Le cycle « surfcasting »

Cette nouvelle animation pêche a pour objectif de s'initier ou de se perfectionner au surfcasting. Chaque cycle se déroule à partir du mois de septembre et sur 12 mois. Il comprend 10 rendez-vous pour des sessions théoriques, de lancers et de pêche.

Les sorties pêche

Les sorties pêche, compte tenu des aléas météorologiques, ne sont pas planifiées. Lorsqu'une sortie pêche est prévue, une information est diffusée sur le site Internet du CPAG et affichée au local de permanence. L'information précisera la date de la sortie, le lieu de rendez-vous (généralement la tourelle du Loup), l'heure de départ vers le lieu de pêche et l'heure du retour.

Un briefing terminera la sortie et se tiendra au local de permanence.

Les autres rendez-vous

22 mars 2024	Soirée des partenaires
22 juin 2024	Le Challenge du Loup
Date à déterminer	Concours de surfcasting
11 octobre 2024	Assemblée générale